

L'ÉPREUVE DU DNB

LE BREVET DES COLLEGES – Contrôle continu

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LE BREVET DES COLLEGES Calendrier des épreuves **orales**

- Choix du sujet : 13 mai
- Oraux blancs : semaine du 27 au 31 mai de 8h à 9h
- Calendrier épreuve d'examen : mardi 18 juin 2024



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

ou
25 min. | oral collectif | 100 POINTS



LE BREVET DES COLLEGES,
le contrôle terminal

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS
MENTION
BIEN

+ DE 640 POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

LE BREVET DES COLLEGES
Calendrier des épreuves écrites

Jour	Épreuve	Horaire
Lundi 1 ^{er} juillet	Français 1 ^{ère} partie :	9-10h30
	- Grammaire et compétences linguistiques	
	- Compréhension et compétences d'interprétation	
Mardi 2 juillet	- Dictée	
	Français 2 ^{ème} partie :	10h45-12h15
	- Rédaction	
	Mathématiques	14h30-16h30
Mardi 2 juillet	Histoire-géographie et EMC	9-11h
	Sciences	13h30-14h30

Les élèves composeront soit au collège Arc de Meyran soit à Rocher du Dragon, ils seront regroupés par classe